

(N° 39.)

SENAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1854.

(Voir le N° 162, session 1852-1853, et les N° 43, 108, 110, 114, 117, 120, 123, 125, 136, 142 et 148, session 1853-1854 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'intérieur est fixé, pour l'exercice 1854, à la somme de sept millions cent quatre-vingt dix-huit mille quarante-un francs, (7,198,041 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 17 février 1854.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) N. J. A. DELFOSSE.

Les Secrétaires,
(Signé) LÉOP. MAERTENS.
CH. VERMEIRE.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1854.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
<i>Personnel.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	194,750 »	»	
<i>Matériel.</i>				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses et partie de loyer d'une succursale de l'hôtel des bureaux	40,000 »	»	260,050
<i>Frais de déplacement.</i>				
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,300 »	»	
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	6,000 »	»	
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	»	5,000 »	18,000
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	7,000 »	»	
CHAPITRE III.				
STATISTIQUE GÉNÉRALE.				
8	Frais de la commission centrale de statistique, et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bureau	9,000 »	»	
9	Frais de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	5,300 »	»	14,500 »
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.				
<i>Province d'Anvers.</i>				
10	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
11	Traitement des employés et gens de service	41,000 »	»	
12	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,500 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Brabant.</i>			
13	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
14	Traitement des employés et gens de service	49,575 »	»	
15	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,700 »	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
16	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
17	Traitement des employés et gens de service	41,300 »	3,000 »	
18	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,250 »	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
19	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
20	Traitement des employés et gens de service	45,000 »	3,150 »	
21	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,500 »	»	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
22	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
23	Traitement des employés et gens de service	52,840 »	»	877,032 »
24	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,930 »	»	
	<i>Province de Liège.</i>			
25	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
26	Traitement des employés et gens de service	43,800 »	»	
27	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,690 »	»	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
28	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
29	Traitement des employés et gens de service.	35,500 »	»	
30	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	12,497 »	»	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
31	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
32	Traitement des employés et gens de service.	31,800 »	»	
33	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,200 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Namur.</i>			
34	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700	»	
35	Traitement des employés et gens de service . . .	36,000	»	
36	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,700	»	
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
37	Traitement des commissaires d'arrondissement .	166,800	»	
38	Émoluments pour frais de bureau.	81,200	»	
39	Frais de route et de tournée.	26,000	»	274,500
40	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843.	500	»	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
41	Indemnité des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires. . .	63,000	»	
42	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription. — Frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849).	2,100	1,600	66,700
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
43	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées.	6,885	»	
44	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central, personnel et matériel, etc.	13,115	»	20,000
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
45	Frais de célébration des fêtes nationales. . . .	40,000	»	40,000
	CHAPITRE IX.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
46	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	8,000	»	8,000

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.		
	CHAPITRE X.				
	LÉGION D'HONNEUR, CROIX DE FER.				
47	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires, et des décorés de la croix de fer peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves.	»	155,000 »	177,000 »	
48	Subsides au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »		
	CHAPITRE XI.				
	AGRICULTURE.				
49	Indemnités pour bestiaux abattus.	150,000 »	»	875,400 »	
50	Service vétérinaire.	50,000 »	»		
51	Traitement et indemnités du personnel du haras.	49,000 »	»		
52	Matériel du haras et achat d'étalons. — Amélioration des races chevaline, bovine, ovine et porcine; exécution des règlements provinciaux sur la matière. — Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; concours et expositions; subsides et encouragements aux sociétés et aux comices agricoles. — Industrie séricicole; bibliothèques rurales; enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture; conférences agricoles des instituteurs primaires; encouragements à l'agriculture.	589,500 »	25,000 »		
53	Primes pour étalons de race indigène.	15,000 »	»		
54	Inspections de l'agriculture, des chemins vicinaux et des cours d'eau	15,000 »	»		
55	Service des défrichements en Campine	»	22,400 »		
56	Service du drainage.	»	9,000 »		
57	Ecole de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat — Traitement du personnel administratif et enseignant et des gens de service.	55,800 »	»		
58	Matériel de l'école vétérinaire. — Jury vétérinaire.	72,700 »	»		
59	Subside à la Société royale d'horticulture de Bruxelles.	24,000 »	»		
	CHAPITRE XII.				
	VOIRIE VICINALE.				
60	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale	690,290 »	»		700,000 »
61	Salaires des agents temporaires attachés à ce service	»	9,710 »		

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE XIII.				
INDUSTRIE.				
62	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie.	7,600	"	
63	Enseignement industriel	51,850	"	
64	Achat de modèles et de métiers perfectionnés. — Inspection des établissements dangereux ou insalubres; expertises des machines pour lesquelles on demande l'exemption des droits d'entrée; voyages et missions; publications utiles; prix ou récompenses pour des ouvrages technologiques ou d'économie industrielle; subsides en faveur d'industries nouvelles; caisse de prévoyance.	25,000	"	
65	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	"	400,000	225,150
66	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1847, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevet; frais de bureau; partie des frais de location de la maison située rue Royale occupée par l'administration des brevets.	12,700	"	
<i>Musée de l'industrie.</i>				
67	Traitement du personnel.	17,748	"	
68	Matériel et frais divers.	10,252	"	
CHAPITRE XIV.				
POIDS ET MESURES.				
69	Traitement des vérificateurs et d'un aspirant vérificateur des poids et mesures.	53,400	"	
70	Frais de bureau et de tournées.	18,000	"	75,400
71	Matériel.	2,000	"	
CHAPITRE XV.				
INSTRUCTION PUBLIQUE.				
<i>Enseignement supérieur.</i>				
72	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.	4,000	"	
73	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'Etat	551,165	"	
74	Bourses. — Matériel des universités.	94,255	"	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
75	Frais du jury d'examen pour les grades académiques et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré. . .	52,000 »	»	713,400 »
76	Frais de l'agence de comptabilité des jurys. . . .	2,000 »	»	
77	Dépenses du concours universitaire et frais d'impression des <i>Annales des universités de Belgique</i> . .	10,000 »	»	
CHAPITRE XVI.				
ENSEIGNEMENT MOYEN.				
78	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.	5,000 »	»	
79	Inspection des établissements d'instruction moyenne.	17,500 »	»	
80	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne. . . .	7,000 »	»	
81	Frais de l'enseignement normal pédagogique destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne (bourses). (Art. 38, § 3, de la loi du 1 ^{er} juin 1850).	40,300 »	8,000 »	
82	Dotation des athénées royaux. (Art. 20, § 2, de la même loi).	300,000 »	»	
83	Dotation des écoles moyennes. (Art. 25, § 1 ^{er} , de la même loi).	200,000 »	»	
84	Bourses à des élèves des écoles moyennes.	15,000 »	»	751,800 »
85	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne.	107,000 »	»	
86	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne.	17,000 »	»	
87	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^e degré qui sont sans emploi. . . .	»	20,000 »	
88	Souscription à des ouvrages classiques.	8,000 »	»	
89	Frais de rédaction du premier rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen. (Art. 40, § 1 ^{er} de la loi du 1 ^{er} juin 1850).	»	3,000 »	
90	Frais d'impression.	»	4,000 »	
CHAPITRE XVII.				
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.				
91	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent. — Personnel. .	34,000 »	»	
92	Écoles normales de l'État à Lierre et à Nivelles. — Personnel.	70,200 »	»	
93	Dépenses variables de l'inspection et frais d'administration. — Commission centrale. — Matériel et dé-			

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen-tes.	extraordinaires et temporaires.	
	penses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; constructions, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides et achats de livres pour les bibliothèques des conférences d'instituteurs); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; subsides aux caisses provinciales de prévoyance; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages destinés à répandre l'enseignement primaire; secours à d'anciens instituteurs. (Art. 58 du règlement du 31 décembre 1842); subsides à des établissements spéciaux; salles d'asiles et écoles d'adultes, etc.	4,118,474 84	5,000 »	1,241,674 84
94	Subsides en faveur d'établissements de sourds muets et d'aveugles	16,000 »	»	
	CHAPITRE XVIII. LETTRES ET SCIENCES.			
95	Encouragements. — Souscriptions. — Achats. — Subsides aux dames veuves Weustenraad et Van Ryswyck; subsides à des élèves de l'enseignement supérieur libre; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845 et du 6 juillet 1851. — Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> . — Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique — Publication de documents rapportés d'Espagne. — Exécution et publication de la carte géologique.	63,800 »	11,200 »	
96	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel	3,000 »	»	
97	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique	40,000 »	5,000 »	
98	Observatoire royal. — Personnel.	14,840 »	»	
99	— — Matériel et acquisitions.	7,160 »	5,000 »	
100	Bibliothèque royale. — Personnel.	26,680 »	»	
101	— — Matériel et acquisitions.	53,320 »	»	
102	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel.	10,000 »	»	
103	— — — Matériel et acquisitions	7,000 »	»	279,075 »
104	Subsides à l'association des Bollandistes, pour la publication des <i>Acta sanctorum</i>	»	4,000 »	
105	Archives du royaume. — Personnel	25,750 »	»	
106	— — Matériel	2,600 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
107	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> . . .	4,000 »	»	279,075 »
108	Archives de l'État dans les provinces. — Personnel.	11,975 »	1,250 »	
109	Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrements de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; dépenses diverses relatives aux archives	5,500 »	»	
110	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État.	»	3,000 »	
CHAPITRE XIX.				
BEAUX-ARTS.				
111	Encouragements. — Souscriptions. — Achats. — Subsidés aux sociétés musicales. — Publication du <i>Musée populaire de Belgique</i> . — Académies et écoles des beaux-arts autres que l'Académie d'Anvers. — Concours entre les établissements destinés aux arts plastiques et graphiques. — Concours de composition musicale, de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats	129,000 »	»	452,600 »
112	Académie royale d'Anvers.	27,500 »	»	
113	Conservatoire royal de musique de Bruxelles . . .	50,000 »	»	
114	— — de Liège	22,000 »	»	
115	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	5,900 »	»	
116	— — — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	21,900 »	1,500 »	
117	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	3,800 »	»	
118	— — — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	8,000 »	»	
119	Entretien du monument de la place des Martyrs, des jardins et des arbustes. — Salaire des gardiens . .	2,000 »	»	
120	Premier cinquième du crédit de 518,000 francs, alloués par la loi du 21 juin 1853 pour ériger un monument en commémoration du Congrès national.	»	105,100 »	
121	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
122	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments, et subsides pour la conservation d'objets d'art appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.	35,000 »	»	
123	Commission royale des monuments. — Personnel .	1,400 »	»	
124	— — — Matériel et frais de déplacement.	6,000 »	»	
125	Exposition nationale des beaux-arts.	»	28,000 »	
	CHAPITRE XX.			
	SERVICE DE SANTÉ			
126	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies	38,700 »	»	
127	Encouragements à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études. — Subsides aux communes en cas d'épidémie; impressions et dépenses imprévues	26,300 »	»	89,200 »
128	Académie royale de médecine.	20,000 »	»	
129	Conseil supérieur d'hygiène publique. — Jetons de présence et frais de bureau	4,200 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
130	Subsides pour les établissements publics de la commune de Spa	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENT DE DISPONIBILITÉ.			
131	Traitements temporaires de disponibilité.	»	10,859 16	10,859 16
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
132	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	9,900 »	»	9,900 »
	Total du Budget du Ministère de l'Intérieur. fr.	6,635,771 84	562,269 16	7,198,041 »